

Désignation de ma personne de confiance



Veillez remplir le présent formulaire et le remettre à votre personne de confiance.

Je, [nom], désigne [nom de la personne de confiance]
en tant que ma personne de confiance le [date, JJ/MM/AAAA].

Nom de la société de placement :

Nom du conseiller financier :

Type de compte (facultatif) :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Courriel :

Si vous n'êtes pas à l'aise d'agir comme
ma personne de confiance, faites-le moi savoir.

Quoi faire si l'on vous contacte?

Mon conseiller financier peut vous poser des questions à mon propos. L'information fournie peut l'aider à protéger mon compte ou mes investissements. Des sujets sensibles risquent d'être abordés.

Vous pouvez répondre à ses questions de votre mieux, mais rien ne vous y oblige. Si vous ne connaissez pas la réponse ou ne souhaitez pas y donner suite, n'hésitez pas à le dire.



Assurez-vous que votre interlocuteur vient de ma société de placement. Raccrochez s'il vous est impossible de vérifier la légitimité d'un appel non sollicité. Communiquez avec mon conseiller financier ou ma société de placement à l'aide des coordonnées ci-dessus.

Le rôle de la personne de confiance

En tant que personne de confiance, vous pourriez être amené à aider mon conseiller financier à protéger mon compte d'investissement. En effet, il se peut que vous en sachiez davantage sur ma situation personnelle, ma dynamique familiale ou mon état de santé. On pourrait aussi vous poser des questions en cas de soupçons d'exploitation financière ou de diminution de mes facultés mentales, ou encore s'il y a urgence.

Les circonstances où l'on pourrait vous contacter



J'ai permis à mon conseiller financier de vous contacter dans ces circonstances (cocher les cases pertinentes) :

pour confirmer mes coordonnées

pour confirmer l'identité de mon ou de mes représentants légaux

en cas de soupçons d'exploitation financière

en cas d'inquiétudes quant à mes facultés mentales

autres (préciser) :

Les types de questions pouvant vous être posées

Mon conseiller financier peut vous poser des questions en fonction de la situation.

Par exemple, il pourrait vous demander de confirmer mes coordonnées après avoir tenté à maintes reprises de me joindre, ou encore si vous avez constaté des changements dans mon comportement, en cas d'inquiétudes au sujet de mes facultés mentales.



La personne de confiance ne peut prendre de décisions financières ni apporter de changements à un compte. Elle n'est pas non plus un représentant légal, un tuteur ou un curateur.